

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE L'ILE DE RE dit CdD3

Compte-rendu de réunion de commission 3 « transports alternatifs propres » du 26 novembre 2009.

Présents : Sophie BOUTIRON (présidente de séance), Josiane BRUN, Florent DANES, Annick DONNIO-GOUJON, Michel FORTIER, Jean-Paul HERAUDEAU, Raymond LEBRET, Guy MARTINEAU, Michel TERRASSON, Alain WINTERSDORFF.

Absents excusés: Patrick BENOIT, Pierre BOT, Patrick NOIREZ, Daniel PINAUD

1 - Raymond LEBRET rend compte de leur rencontre du 24/11 (puisqu'il était avec A DONNIO GOUJON et D PINAUD) avec :

Monsieur Philippe COURCAUD, Président, et Monsieur Bruno ETIEMBRE, Responsable Commercial et Communication de Croisières Inter îles,

ainsi que :

Monsieur Philippe PALLU DE LA BARRIERE, vice-président de Alternatives énergies.

au sujet de la liaison maritime entre l'île de Ré et La Rochelle.

Une liaison maritime régulière et directe, entre l'île de Ré et le vieux port de La Rochelle, semble être une des solutions pour diminuer les trajets en voiture.

Elle faciliterait les déplacements, aussi bien pour les Rétais que pour les Rochelais, aussi bien pour les touristes que pour les habitants permanents.

Monsieur COURCAUD avait, lors de la réunion du 15 octobre 2009, présenté les activités de sa société Inter îles, compagnie maritime de transport touristique de passagers.

Nous avons vu, que dans les produits proposés par la société, les promenades vers Fort Boyard ou l'île d'Aix comportaient souvent une liaison entre La Rochelle et Saint Martin.

Pour cette dernière, Monsieur ETIEMBRE sortira des statistiques, le nombre de passagers des deux dernières saisons.

A court terme, dès 2010, nous pensons que cette liaison peut être valorisée en la faisant mieux connaître aux usagers potentiels.

-Premièrement en éditant un dépliant dédié uniquement à cette liaison avec les horaires et les tarifs. La société nous présentera une maquette en janvier prochain.

-Deuxièmement en communiquant ces éléments aux médias locaux.

Cette expérience, qui ne coûte rien, pourra satisfaire une demande; mais elle mettra en exergue les faiblesses des rotations existantes notamment en ce qui concerne la régularité, journalière et hebdomadaire.

Dès 2011, si le besoin se fait sentir, la société pourrait alors dédier, à titre d'essai, un bateau normal sur cette liaison, afin d'augmenter le nombre des rotations.

Il faudra à ce moment regarder le problème des tarifs, des abonnements, des subventions.

A plus long terme, mais ce pourrait être dès 2012, la liaison étant devenue régulière, nous pourrions l'envisager avec un bateau propre, sans émission de CO².

Monsieur PALLU, constructeur basé à La Rochelle, de navires pour le transport des passagers, et propulsés avec des énergies alternatives, pense que ce n'est pas une utopie. Une quarantaine de projets de ce genre sont à l'étude. Le bus de mer a été mis en service récemment à La Rochelle.

A son avis un bateau capable de naviguer sur le pertuis dans des conditions raisonnables pourrait être construit avec un moteur hybride (électrique plus générateur) pour transporter de 50 à 100 passagers à une vitesse de 8 nœuds environ.

D'autres solutions plus innovantes, tout électrique, risquent d'être difficilement acceptables par les Affaires Maritimes.

Un petit débat s'instaure : Michel FORTIER aurait souhaiter en savoir plus sur les conditions d'accès des automobilistes à l'embarcadère de St Martin et sur la régularité du système compte tenu des marées ; Guy MARTINEAU aimerait connaître les émissions de CO²; toutefois la majorité des membres considère déjà cette avancée comme positive.

2- Michel TERRASSON fournit quelques renseignements sur l'AVERE. C'est une association professionnelle qui a pour vocation le développement du transport et de la mobilité électriques ; elle rassemble des constructeurs, des équipementiers et fournisseurs de services et d'énergie électriques, des organismes institutionnels et des utilisateurs de véhicules.

Après discussion il est décidé d'inviter, à notre prochaine réunion, son président Jacques MOLLARD qui est résident à La Rochelle et qui a travaillé pour la CDA de La Rochelle et qui connaît bien l'île.

3- Michel TERRASSON indique avoir vu dans la presse spécialisée (suite à une étude du CERTU organisme public) l'information que 4 carrossiers se sont spécialisés dans la production de minibus; il a retenu l'idée de présenter, à titre d'exemples, 2 nouveaux modèles électriques (d'une vingtaine de places) qui seront commercialisés en 2010 ; Il s'agit de :

-gamme OREOS 2X de PVI/gépébus (22 places dont 13 assises et 1 emplacement pour fauteuil roulant, autonomie 120 km, durée de charge 6h, batteries Li-Ion 85 kwh) ; cette société a une cinquantaine de véhicules électriques en service (dont 3 à La Rochelle).

-Microbus ELECTRICITY de GRUAU (22 places dont 9 assises et 1 emplacement pour fauteuil roulant, autonomie 120 km, durée de charge 8h, batteries LithiumMétalPolymère) ; Cette société est l'un des plus grands fournisseurs de minibus (lié au groupe Bolloré) qui a un point service à La Rochelle.

Ces deux modèles coûtent environ 160.000 euros H.T.(l'ADEME subventionne environ 10.000 euros) ;

En complément Michel TERRASSON a appris que Proxiway, à la Rochelle, avait testé cet été un modèle semblable « ZEUS » construit en Italie.

Un petit débat s'instaure : Michel TERRASSON précise que ce type de véhicules pourrait être plutôt utilisé pour des liaisons courtes du type desservant campings, plages, parkings extérieurs et centre ville ; Jean-Paul HERAUDEAU pose alors la question de l'autorité organisatrice de transport ; il ne pense pas que cela puisse être une commune (des communes touristiques en France le font pourtant mais elles sont plus grosses).

Une idée est avancée : pourquoi ne pas lier un partenariat avec des communes disposant de navettes pendant les sports d'hiver ?

4- Michel TERRASSON commente une esquisse, sur plan de l'île, faite par Pierre BOT de premières réflexions sur le(s) tracé(s) de ligne de transport en site propre. Il indique pour la partie sud de l'île que différentes options sont possibles

-Rivedoux Ste Marie : par voie sud D201 puis Atalante ou bien par rue centrale(av de Ste Marie D201 A) puis D201.

-La Flotte: par la Grainetière ou bien par avenue des vieux moulins.

-St Martin: par la zone artisanale ou SQUARE puis par rocade ou Hôpital.

-Le Bois Plage : par le long de la piste cyclable vers La Couarde ou bien par le Centre ville.

-La Couarde : par le Cours des poilus ou bien par le Centre ville.

-Ars : par Grignon et la forêt domaniale ou bien par le Centre ville. (Josiane BRUN fait remarquer qu'il serait difficile de traverser la forêt domaniale)

Guy MARTINEAU fournit également deux cartes avec 2 principes de tracés possibles(un tracé au plus court et un tracé desservant toutes les parties urbaines.

Un petit débat s'instaure : Michel TERRASSON précise que, pour cette réunion, le débat proposé ne porte pas sur le type de véhicule (Tramway ou Val ou Bus à Haut Niveau de Service) sachant toutefois que le Véhicule Automatique Léger -VAL- nécessite un site spécial à 100% donc avec des dénivelés^aux intersections alors qu'un autre type de véhicule -tramway ou trolley- peut admettre des croisements à niveau.

Il s'agit de savoir si on cherche à « passer » là où c'est le plus facile (et il faut des navettes de rabattement vers les stations) ou là il y a le plus de population à desservir mais c'est beaucoup plus difficile(coût, insertion urbaine, etc. Il est aussi question de savoir si une proposition de 3 ème voie sur le pont doit être étudiée par la commission.

5- Listage de critères d'aide à la décision en matière de choix de propositions qui pourraient être utilisés pour faire une analyse des projets proposés. Michel TERRASSON propose les critères suivants:

1 **Quoi** : description sommaire

2 **Saison** : Haute, Moyenne, Basse

- 3 **Situation/emplacement** : commune de ?, ,hors périmètre urbanisé, route, etc....
- 4 **Avantages attendus (ou pourquoi)**: diminution pollution ? amélioration satisfaction ?, impact sur territoire;
- 5 **Combien(estimation financière)** : à 20% près en distinguant investissement et fonctionnement ;
- 6 **Qui** : maître d'ouvrage ? , initiateur ?
- 7 **Comment**: difficultés attendues ?,
- 8 **Quand** : court, moyen, long terme ?,
- 9

Un participant souhaiterait que les blocages existants soient également mis en avant ; une autre demande que l'historique de projets avortés puisse être fait. Michel TERRASSON qui a déjà réalisé un inventaire des études publiées et publiques d'études de transports essaiera de présenter une analyse critique des propositions faites.

Il est toutefois rappelé que l'ancien site Internet du conseil de Développement est encore le réceptacle de quelques documents : <http://www.cdvpr.info>

Prochaine rencontre : jeudi 14 janvier 2010 même endroit même heure.